



# Élus CSE SSCT pour les entreprises de 11 à 49 salariés

## Public

6 à 15 Stagiaires,  
Tous les militants élus au CSE dans une entreprise de 11 à 49 salariés

## Prérequis

Aucun

## Animation : Syndicat

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Les objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre le rôle et les missions des élus CSE et des acteurs membres de droit.
- Connaître les moyens et les leviers d'action SSCT des élus CSE et leurs utilisations
- Être en capacité d'utiliser les moyens d'actions des élus pour représenter le personnel
- Savoir articuler son réseau (médecine du travail, inspecteurs, cabinet d'expertise et acteurs dans l'entreprise)
- Savoir contribuer à l'élaboration de pratiques syndicales afin de représenter le personnel dans l'instance du CSE

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

- Accueil, Présentation
- Identifier les rôles et missions de l' élu CSE des entreprises de 11 à 49 Salariés
- Connaître les spécificités législatives du mandat de CSE et comprendre la hiérarchie des normes
- Comprendre les particularités du mandat CSE SSCT et des actions attendues en lien avec les missions SSCT et la représentation du personnel
- Connaître les moyens légaux d'un élu CSE et savoir utiliser les leviers d'action d'un élu CSE
- Savoir identifier son réseau d' élu CSE CFDT et savoir l'articuler au service des missions SSCT

### JOUR 2 :

- Savoir contribuer à l'élaboration des pratiques syndicales et des revendications du collectif liées à l'exercice du mandat CSE SSCT et de représentation du personnel.
- Vécu de formation



# Élus CSE SSCT pour les entreprises de 11 à 49 salariés

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Assurer la Collecte, le traitement et la diffusion de l'information
- Contribuer à une action de communication
- Rendre compte de son activité

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>